

La Gazette du Rhins Murmure



Au Sommaire

<i>Nouvelle formule</i>	<i>Page 1</i>
<i>Le recensement arrive sur Régny</i>	<i>Page 1</i>
<i>Le conseil municipal en questions.....</i>	<i>Page 2</i>
<i>Les élu(e)s</i>	<i>Page 2,3,4</i>
<i>Le conseil municipal enfants-jeunes présentation</i>	<i>Page 5</i>
<i>Les élu(e)s</i>	<i>Page 6,7,8</i>

Le mot du Maire



Chèr(es) concitoyen(nes),

La commission Avenir au sein du Conseil Municipal, animée par El Djouar PAGLIA-LI-GOVI vous propose cette nouvelle formule du « Rhins Murmure », très allégée, mais aussi sans doute aussi plus agréable et facile à lire.

Le but de cette nouvelle formule n'est clairement pas de relater l'ensemble de la vie municipale et communale, je vous invite pour cela à nous suivre sur les réseaux sociaux (notre page

« Facebook » et « Panneau Pocket » pour les actualités, et sur notre site internet (où vous trouverez les comptes rendus de nos conseils municipaux) pour le relevé complet de nos décisions et réalisations.

Cette nouvelle formule doit nous permettre de vous offrir une meilleure périodicité (3 ou 4 numéros par ans au lieu d'un seul) : n'hésitez pas à nous dire en retour ce que vous pensez de cette nouvelle formule et ce que vous aimeriez y trouver, à l'avenir.

J'invite par ailleurs toutes les personnes de la commune qui

souhaitent s'investir à nos côtés au sein d'un « comité consultatif des citoyens de la commune » pour débattre de nos projets et faire toutes propositions utiles, à se faire connaître, en déposant ses coordonnées dans la boîte aux lettres de la Mairie avec la mention « comité consultatif » ou par mail à l'adresse suivante : accueil@regny.fr

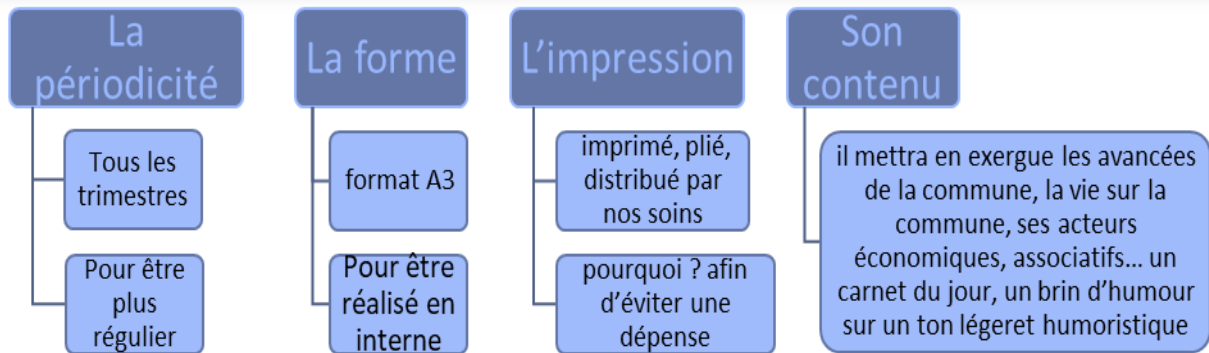
Je vous souhaite bonne lecture, et vous présente à nouveau, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, mes meilleurs vœux pour 2022.

Le Maire,
Jean-François DAUVERGNE





La Gazette du Rhins murmure : Les changements



Recensement 2022

La commune de Régnv aurait dû être recensée en janvier-février 2021. En raison de la crise sanitaire liée à la Covid 19, l'Insee avait pris, en concertation avec les associations d'élus, la décision de reporter la collecte d'un an. La

commune de Régnv sera donc recensée en 2022.

Vont être recensés : tous les logements d'habitation (occupés ou non) et les personnes qui y vivent, quels que soient leurs statuts.

Le recensement est effectué sous la responsabilité de l'Etat. L'INSEE organise et contrôle le recensement. Les communes préparent et réalisent la collecte.

Pour les communes de moins de 10 000 habitants, le recensement se fait tous les 5 ans (dernier réalisé à Régnv : 2016).

Une première réunion pour préparer le recensement de la population a eu lieu en mairie durant laquelle le Maire a présenté les agents recenseurs, qui auront pour mission d'effectuer la collecte et qui seront formés à cet effet.

La commune vous remercie de bien vouloir accueillir nos agents recenseurs. Le recensement se fera du 20 janvier 2022 au samedi 19 février 2022.



Yves Billandon, Michel Croibier, Michelle Mulsant, Régine Copet, Jean-Marie Jourlin.



Le conseil municipal en « questions »

Quelles sont les personnes qui le constituent ?



Le conseil municipal est composé des membres de la liste élus lors des élections municipales du 15 mars 2020. Il est composé du maire, des adjoints au maire et des conseillers municipaux.

Quel est le rôle de ce conseil municipal ?

Le conseil municipal règle par ses décisions les affaires de la commune.

Ses compétences sont donc nombreuses : vote du budget, décision de travaux, gestion du patrimoine communal, de la voirie, de la propreté, des écoles publiques, attribution de subventions aux associations...

Comment sont prises les décisions ?

Les membres du conseil municipal se réunissent au moins une fois par trimestre lors de séances

plénières au cours desquelles ils examinent les projets, en débattent, puis votent, pour les accepter ou non.

Peut-on y assister ?

La réponse est oui. Tous les concitoyens peuvent y assister.

Les membres du conseil municipal en questions

Les conseillères et conseillers.

Tout au long des numéros de cette année, nous vous présenterons les membres du conseil municipal, et du conseil municipal enfants-jeunes

F Abienne Montel



Tu es adjointe, quelles sont tes délégations ?

J'ai en délégation l'enfance, la petite enfance, les affaires scolaires, les affaires sociales, tout ce qui est lié à la santé et aux séniors et je suis vice-présidente du CCAS.

Qu'est-ce qui t'a motivée à te présenter ?

C'est déjà mon 3^{ème} mandat, le 1^{er} c'était en tant que conseillère, le 2^{ème}, en tant qu'adjointe aux Affaires scolaires. Avant d'être au conseil, j'étais déjà très investie dans l'associatif au sein du Village, donc cela m'a paru tout naturel de faire partie du conseil, lorsque Jean-

François Dauvergne me l'a demandé.

Qu'aimes-tu sur la commune ?

Je l'aime essentiellement parce que je vis ici depuis ma naissance, d'où l'importance de la faire évoluer.

Sylvain Gainetdinoff



Tu es conseiller, quelles sont tes délégations ?

La représentation du conseil municipal au SIEL (Syndicat Intercommunal pour l'Energie de la Loire).



Qu'est-ce qui t'a motivé à te présenter ?

J'étais très à l'écoute de ce qui se passait dans le village, curieux de son histoire et de son évolution c'est comme ça qu'il m'a été proposé de faire partie du conseil.

Qu'aimes-tu sur la commune ?

Le cadre médiéval, la rivière, le vieux pont, les paysages vallonnés environnants et les gens accueillants qui y habitent. Il y a tout en terme de commerces et services le tout accessible, même sans voiture.

Manuella André



Tu es adjointe, quelles sont tes délégations ?

La jeunesse, le Sport, les Associations du village, la salle des fêtes.

Qu'est-ce qui t'a motivé à te présenter ?

J'ai fait un mandat comme conseillère et un deuxième en tant qu'adjointe.

Je suis entrée comme conseillère pour découvrir la vraie vie d'une commune et des missions de son conseil municipal. Ensuite, comme adjointe pour avoir d'autres missions et plus de responsabilités.

Qu'aimes-tu sur la commune ?

Je suis arrivée sur la commune en 1993, j'ai beaucoup apprécié l'accueil, l'ambiance et le cadre du village ainsi que la nature.

Marc Marchand



Tu es adjoint, quelles sont tes délégations ?

Je suis adjoint en charge de la voirie, des réseaux secs et humides. L'objectif c'est de veiller à leur entretien et à leur réparation.

Qu'est-ce qui t'a motivé à te présenter ?

C'est mon troisième mandat. J'ai fait le premier dans le but de faire

bouger les choses. Ensuite j'y ai pris goût et c'est d'autant plus motivant que c'est en lien direct avec mon domaine d'activité professionnel.

Qu'aimes-tu sur la commune ?

C'est la Commune où j'ai vécu depuis ma naissance, c'est viscéral. J'ai vu l'évolution (amélioration) de la commune et je sais qu'il est encore possible de la faire évoluer. Les gens qui traversent le village se rendent compte que c'est une commune plus jolie, plus gaie.

Sabrina Louahdi



Tu es conseillère, quelles sont tes délégations ?

J'ai en charge les jeux de plein air et je siège au CCAS.

Qu'est-ce qui t'a motivé à te présenter ?

Le fait de m'investir au sein de ce village dans lequel j'ai toujours vécu.



C'est donc tout naturellement que j'ai accepté de m'engager lorsque le Maire me l'a proposé.

Qu'aimes-tu sur la commune ?

J'aime son histoire, pour son aspect médiéval, ses habitants, l'accueil qu'on ressent, parce que ce n'est pas un village dor-toir, que les commerces subsistent, que j'aime la campagnebref, je n'ai aucune envie d'en partir.

Ici vous trouverez le courrier des lecteurs



Vous connaissez une anecdote fameuse sur Régny, une histoire qui parle de notre commune ?

Alors pas d'hésitation faites nous en part, ainsi que de vos suggestions.

Il vous suffira de nous les envoyer à la mairie, en indiquant « courrier pour

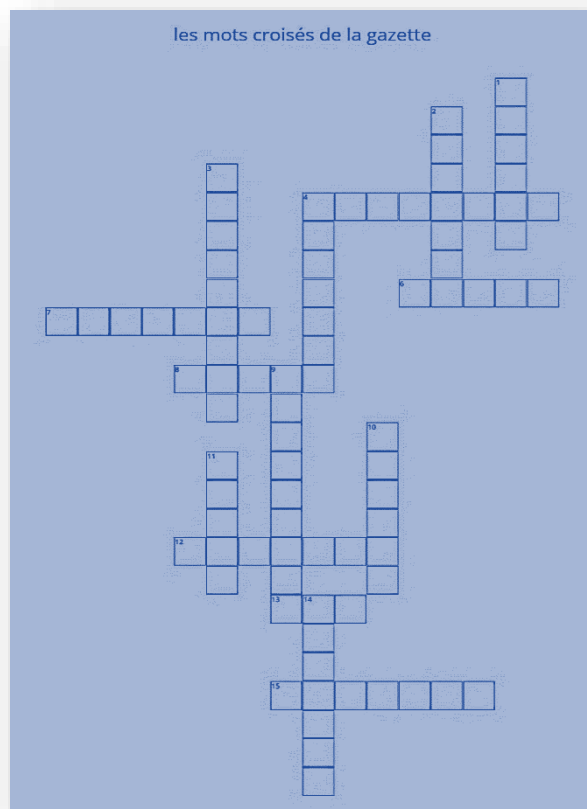
la gazette du Rhins Murmure ».

Alors ... à vos plumes



Ici des mots croisés :

Constitué à 80% de mots de la gazette. Merci d'être indulgent pour notre première grille et n'hésitez pas à nous soumettre les vôtres !



Horizontal

4. à envoyer
6. c'est vous qui décider si elles vont l'être
7. il se réunit
8. il est aux commandes
12. en couleur ou en blanc
13. pif
15. c'est à lire

Vertical

1. pas ancien
2. souvent quotidien
3. qui concerne la commune
4. village
9. pas une dictée
10. plus grands que petits
11. ne pas haïr
14. pas grands



Le nouveau conseil municipal enfants-jeunes à Régnigny



les enfants élus de l'école primaire



les jeunes élus du collège



le conseil municipal enfants-jeunes



©bcgfoto

Le conseil municipal enfants jeunes en « questions »

©pcd1010

Comment a-t-il été constitué ?

Tout comme leurs aînés ils ont été élus par leurs pairs dans un processus démocratique, à l'école élémentaire pour les cm1 et cm2 et au collège pour les 6^e, 5^e, 4^e, 3^e. Ils ont été élus pour un mandat de deux ans.

Le Conseil municipal des enfants est encadré par au moins 1 élu référent du Conseil municipal adultes.

Quel est l'enjeu pour la commune ?

Le conseil municipal composé des enfants et jeunes vise trois objectifs principaux : faire découvrir aux jeunes le rôle et la place d'une institution de démocratie locale, leur donner à travers elle la parole et les rendre actifs dans la vie publique, tout en apprenant à être citoyen et responsable.

Quel va-t-être le rôle du Conseil des enfants ?

Le Conseil des enfants est un acteur de la vie locale. A ce titre, il peut :

- proposer des actions ou des projets ;
- mettre en œuvre les actions/projets qui ont été décidés ;
- communiquer sur les actions et les projets ;
- participer à la vie locale avec les adultes.



*M*axence Esnault



Je suis en 3^{ème} au collège de Régnny.

Pourquoi t'es-tu présenté ?

Je me suis présenté parce que déjà ça va être un changement, on n'a pas tous l'opportunité de le faire. Je me suis présenté parce que j'ai voulu être avec mes potes et pour un petit peu changer le village.

Qu'est-ce que tu aimerais changer dans le village ?

J'aimerais rajouter un peu plus de verdure parce que ça fait un peu mort, j'aimerais essayer de faire qu'il y ait plus d'activités pour les enfants, soit un autre parc de jeux, soit un nouveau city stade mais pour les ados comme nous, le city stade a tendance à être un peu petit enfin c'est pour les petits du coup j'aimerais ajouter

quelques activités pour les plus grands.

Qu'apprécies-tu sur la commune ?

J'aime bien le calme qu'il y a sur Régnny car je trouve que c'est assez calme. Je trouve que les gens sont assez sympas aussi.

*L*ison Ovise



En quelle classe es-tu ?

Je suis en 4^{ème} au collège de Régnny.

Pourquoi t'es-tu présenté ?

Déjà je trouvais l'idée sympa et puis je trouvais ça cool que l'on puisse améliorer la commune, le village d'un point de vue des jeunes.

Et c'est quoi le point de vue des jeunes par exemple ?

Les adultes ne vont pas forcément penser aux mêmes choses que les jeunes, il y a des choses plus importantes pour

nous auxquelles les adultes ne vont pas forcément penser. Je n'ai pas forcément d'idée mais ça va venir entre temps d'autres vont apporter des idées et ça va me donner des idées pour améliorer ces idées.

Qu'aimes-tu sur la commune ?

Le fait qu'il y ait un city stade pour les jeunes, la bibliothèque aussi, c'est bien. Il y a plein de petits commerces dans le village qu'il n'y a pas forcément de partout dans tous les villages, je trouve ça cool.

*A*el DA PIEDADE

ANICETO



En quelle classe es-tu ?

Je suis en CM2 à l'école primaire de Régnny.

Pourquoi t'es-tu présenté ?

Je voulais agrandir notre village avec des associations.



Qu'aimes-tu sur la commune ?

J'aime Régné les gens sont gentils.

*M*aëlys Garcia



En quelle classe es-tu ?

Je suis en CM1 à l'école primaire de Régné.

Pourquoi t'es-tu présenté ?

Pour mieux entretenir la commune et aussi

pour réparer des choses.

Qu'aimes-tu sur la commune ?

Le city stade, les forêts, je me sens bien à Régné.

*H*ammedi Hamkeh



En quelle classe es-tu ?

Je suis en 6^{ème} au collège de Régné.

Pourquoi t'es-tu présenté ?

Je voulais faire plaisir à tout le monde. Des fois il y en a qui disent qu'à Régné il n'y a pas beaucoup de trucs et je pourrais rajouter des choses.

Par exemple qu'aimerais-tu ajouter ?

Je n'ai pas encore trop d'idées.

Qu'apprécies-tu sur la commune ?

J'aime c'est un village, c'est calme, j'ai des amis, il y a le city stade, et je travaille, je suis tranquille pour faire mes devoirs. C'est la nature.

A suivre dans le prochain numéro d'avril :

- Les élu(e)s suite...
- Solution des mots croisés,

- Régné « petite ville de demain » de quoi parle-t-on ?

- Nos commerces ...
- Nos associations ...

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

*L'équipe de rédaction :
Charlotte, Antoine,
Sabrina, Sylvain,
El Djouar.*

Un grand merci à Sabrina Louahdi et à Bernard Guillermain pour les photos .

